

MARCHE DE NOËL - AWANS - 19 décembre 2010

MISE A DISPOSITION D'UN CHALET

Le **Marché de Noël 2010** se déroulera le **19 décembre** prochain, de **13h00** à **22h00**.

Procédure de réservation d'un chalet :

- Renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété et signé
 - Versement d'une caution de 50€ sur le compte de l'Administration communale d'Awans : ING n° 363-0370064-49 avec en communication « Marché de Noël 2010 - Nom + Prénom »
 - Cette caution sera restituée, après le marché, par compte bancaire, sous réserve de votre présence au marché de 13 à 22h00
 - La mise à disposition d'un chalet est confirmée dès réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé **ET** réception de la caution de 50€.
- > **Sans ces deux conditions, aucun chalet n'est réservé !**

Si un chalet vous est attribué, celui-ci sera à votre disposition le dimanche 19/12 dès 11h00 précises (pas avant !). Une personne vous indiquera le numéro de votre chalet dès votre arrivée. Il est à noter :

1°) Des poubelles publiques seront installées à différents endroits du marché.

2°) En cas de besoin d'alimentation en électricité, n'oubliez pas de vous munir d'une allonge d'une section de **2 ½**. Ce câble doit évidemment être en bon état et respecter les normes en vigueur en la matière.

3°) **Il est formellement interdit de brancher un appareil de chauffage électrique !**

4°) Aucune bonbonne de gaz ne sera admise à l'intérieur des chalets.

5°) Les tonnelles utilisées doivent être agréées et, par conséquent, répondre aux normes d'incendie en vigueur. En outre, elles doivent également être installées de manière à respecter les normes de stabilité. Toutefois, notre agent en prévention se réserve le droit de demander le démontage de celles-ci.

6°) Le marché se termine à 22h précises ! > **Cette exigence conditionne votre participation au marché de l'année prochaine !**

Nous vous invitons à prendre connaissance des consignes de sécurité que vous trouverez en annexe.

En nous réjouissant d'ores et déjà de vous voir à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Eric DECHAMPS

André VRANCKEN